

# L'OFFRE DE L'ADIE POUR RELANCER LES MICROENTREPRENEUR.E.S BRETON.NE.S

L'ADIE PROPOSE DES OUTILS DE FINANCEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉS AUX ENTREPRENEUR.E.S IMPACTÉ.E.S PAR LA CRISE.

## QU'EST-CE QUE L'OFFRE DE RELANCE PROPOSÉE PAR L'ADIE ?

- Un financement jusqu'à 10 000 € composé d'un microcrédit à un taux d'intérêt de 3 % associé à un prêt d'honneur<sup>(1)</sup> à 0 % avec différé de remboursement jusqu'à 24 mois.
- Ces conditions sont valables durant 3 mois après la sortie du confinement.

(1) L'accès à ce produit dépend des ressources effectivement disponibles en région Bretagne

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Votre entreprise n'est pas financée par la banque.
- Votre besoin de crédit est inférieur à 10.000€
- Financement de tout type de besoins pour son activité, quel que soit le statut juridique.

Exemple : Benjamin a besoin de 6 000 € pour relancer son activité.

L'Adie lui propose un microcrédit de 4 000 € à un taux de 3 % et un prêt d'honneur à 0 % de 2 000€.



« **L'ADIE M'A TOUJOURS SOUTENU**, DEPUIS LE DÉBUT. QUE CE SOIT A LA CREATION, OU POUR LE DÉVELOPPEMENT, LE BESOIN D'ACHETER DE NOUVELLES MACHINES » Maël, menuisier, Saint Malo

## UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

- Des webconférences
- Des ateliers de mise en réseau

## UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POUR

- Repenser son modèle économique
- Repositionner son offre commerciale
- Les démarches administratives
- Reprendre confiance et se relancer

« **L'ADIE M'A BIEN ACCOMPAGNÉE** POUR FAIRE FACE A CETTE CRISE. » Karelle, salon de massages



**CONTACTEZ VOTRE  
CONSEILLER  
QUI ANALYSERA VOTRE  
DEMANDE**

**PAR TELEPHONE**

N°Cristal 0 969 328 110  
Du lundi au vendredi, 8h-18h  
(appel non surtaxé)

**PAR INTERNET**

[www.adie.org](http://www.adie.org)

**adie**

FINANCER • CONSEILLER • ACCOMPAGNER

